

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Portant réglementation temporaire du stationnement « devant la Salle Eysseric » à l'occasion de la soirée « Cinéma sous les étoiles » le mercredi 12 aout 2026

Le Maire d'ALBA LA ROMAINE,
VU le Code de la Route,
CONSIDÉRANT qu'une réglementation particulière de la circulation
est nécessaire, à l'occasion de la soirée Cinéma sous les étoiles.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : A l'occasion de la soirée Cinéma sous les étoiles, le
stationnement sera interdit devant la Salle EYSSERIC le mercredi 12 aout 2026
de 14 heures à 24 heures

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par la Commune.

ARTICLE 3 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun
en ce qui le concerne :

- Monsieur le Maire d'ALBA LA ROMAINE,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Ardèche à PRIVAS.

Fait à ALBA LA ROMAINE le 24 juillet 2026

Le Maire,
Philippe BOUNIARD

